







COMME MARGOT, DONNEZ DE L'ÉLAN À VOTRE ÉPARGNE!

LIVRET BFM AVENIR(1)

3,20 % brut annue

pendant 3 mois ⁽²⁾, jusqu'à 5 000 € de dépôts.

OFFRE DE BIENVENUE pour une 1ère ouverture d'un livret réalisée du 1er octobre au 30 novembre 2018.

UN LIVRET PERFORMANT

- ◆ Un taux de bienvenue de 3,20 % brut annuel pendant 3 mois (2) jusqu'à 5 000 € de dépôts, pour une première ouverture d'un Livret BFM Avenir⁽¹⁾. Les intérêts versés sont soumis aux prélèvements sociaux et fiscaux.
- Hors période promotionnelle, les taux en vigueur du Livret BFM Avenir⁽¹⁾ restent attractifs: 1,15 % brut annuel pour vos 3000 premiers euros épargnés puis 0,30 % brut annuel au-delà de ce montant (taux en vigueur au 01/08/2018, susceptibles de variations).
- Un placement sécurisé⁽³⁾, disponible⁽⁴⁾ à tout moment et sans plafond de dépôts.
- Pas de frais sur les dépôts et retraits.
- ◆ Service Déclic Régulier⁽⁵⁾ pour effectuer des versements réguliers sur votre livret, à partir de 15 €/mois.

UN PRÊT À TAUX AVANTAGEUX

- Les intérêts acquis sur le livret, vous permettent de solliciter un Prêt BFM Avenir⁽⁶⁾ à un taux avantageux pour réaliser vos projets comme l'achat d'une voiture, réaliser des travaux d'aménagement et de décoration de votre intérieur...
- Des avantages à prêt transmissibles⁽⁷⁾ à vos enfants ou petitsenfants, qu'ils soient ou non agents du secteur public.

ÉPARGNER AUJOURD'HUI

POUR DEMAIN FINANCER VOS PROJETS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Le Livret BFM Avenir est un compte d'épargne à vue proposé et géré par la Banque Française Mutualiste.

(2) Taux nominal annuel brut promotionnel valable 3 mois (soit 6 quinzaines complètes), à compter de la quinzaine suivant la date d'ouverture du livret jusqu'à 5 000 € inclus (au-delà de 5 000 € taux de 0,30 % brut annuel). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à la source aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 % et à prélèvement à titre d'acompte d'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 %, ouvrant droit à un crédit d'impôt. Sous réserve du respect de conditions de revenus et de délais imposées par la réglementation, il est possible de demander une dispense d'acompte. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu.

(3) Protégé par la Garantie des Dépôts, www.garantiedesdepots.fr.

(4) Un solde minimum de 10 € doit être conservé pour maintenir le livret ouvert.

(5) Le service Déclic Régulier est un service gratuit de virement permanent d'un compte bancaire Société Générale vers un compte d'épargne Société Générale ou Livret BFM Avenir. Périodicité : mensuelle, bimestrielle, trimestrielle ou semestrielle. Virements périodiques minimum de 15 Euros sur le Livret BFM.

(6) Prêt amortissable non affecté consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM, d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert chez Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée) et d'être titulaire d'un Livret BFM Avenir sur lequel est acquis un minimum de 75 € d'intérêts bruts. Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.

(7) Voir conditions en agence Société Générale. L'obtention d'un prêt par le(s) cessionnaire(s) est subordonnée à l'acceptation du dossier par la BFM

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 349 364,75 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493).



BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 14 h

Appel non surtaxé 0 987 980 980

